



FAF
FROM IDEA TO PRODUCT

Manuel d'utilisation

Plumeuse Gallinacés

Sans pédale - Réf 100273
Avec pédale - Réf 100274



index

1 - Avant-propos

- Conditions générales d'utilisation
- Réglementations

2 - Introduction

- Intégrité du produit
- Contenu de l'emballage
- Accessoires / Articles complémentaires

3 - Règles de sécurité

- Avant tout raccordement au secteur
- Consignes importantes et règles de sécurité

4 - Présentation

- Plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve
- Description

5 - Précautions d'installation

- Conditions d'utilisation
- Raccordement au secteur

6 - Installation

- Installation

7 - Utilisation

- Pré-requis
- Mise en service
- Utilisation

8 - Entretien et maintenance

- Vidange et nettoyage de la plumeuse
- Hivernage de la plumeuse
- Dépannage
- Assistance

9 - Annexe

- Pièces détachées
- Documentation
- Caractéristiques techniques
- Garantie

+ d'infos sur www.faf.fr



1 - Avant-propos

- Conditions générales d'utilisation

Préambule :

Les présentes conditions (points 1 à 6) ont pour objet de définir les termes et conditions applicables à l'utilisation du (des) Produit(s) FAF Le Rêve par le Client.

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent aux produits de la gamme FAF Le Rêve distribués par la Société FAF et à leurs éventuelles évolutions et mises à jour.

En ouvrant l'emballage du (des) produit(s), le client accepte sans réserve les présentes conditions générales d'utilisation ce qu'il reconnaît.

1. Documents contractuels

Les présentes conditions complétées par les conditions générales de Vente FAF et la charte support technique déterminent l'étendue des engagements existant entre la société FAF et le client. Elles remplacent et annulent tout engagement oral ou écrit contraire antérieur relatif à l'objet des conditions.

Les présentes conditions ont été rédigées compte tenu de l'état de la technologie FAF Le Rêve existant au moment de leur rédaction.

Cependant, la société FAF applique une méthode de développement continu afin de faire évoluer ses produits en permanence pour une meilleure protection des clients et un confort d'utilisation.

Dès lors, les présentes conditions d'utilisation peuvent devenir obsolètes. Par conséquent, FAF dégage toute responsabilité quant aux inexactitudes qui pourraient apparaître dans ce document et aux dommages qui pourraient en résulter.

FAF se réserve le droit :

- d'apporter des changements et des améliorations à tout produit décrit dans ce document, sans aucun préavis.
- de modifier ou remplacer les présentes conditions à tout moment.

2. Garanties et Responsabilité

a) A compter de la date d'achat du(des) Produit(s), et nonobstant toute garantie légale dont le client pourrait se prévaloir, FAF garantit la partie matérielle du(des) Produit(s) leurs défauts (pièces et main d'œuvre) pendant une durée de douze (12) mois.

En cas de défaut matériel, la société FAF procédera, à son choix :

- soit à la réparation,
- soit au remplacement du produit.

b) En outre, et en cas de faute prouvée par le client, FAF ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'utilisation du (des) Produit(s).

La responsabilité de FAF en cas de dommages directs se limite au montant reçu par FAF pour l'achat du produit qui a effectivement causé les dommages.

En aucun cas la société FAF ne pourra être tenue responsable des dommages indirectement liés à l'usage du (des) Produit(s), y compris d'éventuelles pertes d'exploitation dues à une interruption de service ou toute autre cause, subis par le client ou par tout autre tiers, même si FAF a été avisée de la possibilité de tels dommages.

FAF ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute perte de données ou de revenu, ainsi que de tout dommage particulier, incident, consécutif ou indirect, lié à l'utilisation du (des) Produit(s) et de la documentation associée.

c) Le Client est seul responsable de l'adéquation du (des) Produit(s) à ses besoins.

d) FAF ne garantit pas que l'utilisation du (des) Produit(s) puisse(nt) être ininterrompue et exempte d'erreurs.

e) De même, la société FAF décline toute responsabilité en cas de mauvaise installation, paramétrage, configuration et/ou conditions d'utilisation non conforme du (des) Produit(s). La société FAF ne saurait garantir un usage par le client non conforme aux prérequis et conditions d'utilisation décrits dans les présentes conditions. Il en est de même de toutes les conséquences d'un acte, de l'inaction, d'une erreur, d'un oubli ou d'un défaut relevant de la responsabilité du client ou de tout prestataire mandaté par le client. L'ensemble des tâches d'installation, de paramétrage, de configuration devront être réalisées par le client conformément à l'état de l'art et à la réglementation en vigueur.

Lorsque le client ou tout prestataire mandaté par le client a l'initiative de l'installation ou tout autre procédé du (des) Produit(s) proposées par la société FAF, la société FAF ne saurait être responsable du défaut d'activation par le client ou tout prestataire mandaté par le client.

Le client ou tout prestataire mandaté par le client doit se conformer aux prescriptions de la documentation portant sur l'installation du (des) produit(s) FAF et notamment aux règles de sécurité, précautions d'installation, prérequis de connexion qui lui sont communiqués avec les présentes conditions. L'inobservation de ces règles engage la seule responsabilité du client.

f) Tout usage frauduleux ou illégal du (des) Produit(s) par le client y compris ses préposés ou le prestataire mandaté par le client engage sa seule responsabilité tant vis-à-vis de la société FAF que des tiers ayant subi un dommage de ce fait.

3. Propriété Intellectuelle

Copyright © FAF 2019. Tous droits réservés.

Toute reproduction, adaptation ou traduction de la présente documentation sans permission préalable est interdite.

Brevet

La société FAF, détient des brevets internationaux du de(s) Produit(s) qu'elle conçoit et fabrique.

4. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue d'un manquement quelconque à ses obligations, si un tel manquement résulte : d'une décision gouvernementale, en ce compris tout retrait ou suspension d'autorisations quelles qu'elles soient, d'une grève totale ou partielle, interne ou externe à l'entreprise, d'un incendie, d'une catastrophe naturelle, d'un état de guerre, d'une interruption totale ou partielle ou d'un blocage des réseaux de télécommunications ou électriques, d'acte de piratage informatique ou plus généralement tout autre événement de force majeure présentant les caractéristiques définies par la jurisprudence.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation. La suspension des obligations ou le retard ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

5. Exportation

FAF informe que les produits peuvent contenir des technologies soumis aux lois sur le contrôle des exportations de l'Union Européenne, des États-Unis, de la Russie ainsi qu'aux lois du pays où ils sont livrés ou utilisés. Conformément à ces lois, les produits ne peuvent être vendus, loués ou transférés à des utilisateurs ou pays soumis à restriction. Le revendeur, client ou tout autre prestataire mandaté par le client s'engage à respecter et à se conformer à ces lois.

Afin de respecter les engagements internationaux de l'Union Européenne ainsi que ceux de ses membres, l'exportation de biens à double usage est soumise à contrôle et à autorisation.

FAF a pris toutes les mesures requises par les autorités françaises pour obtenir les licences d'exportation et les autorisations pour chaque pays vers lequel il exporte. Cela signifie que FAF est autorisée à exporter ses produits, mais cela ne signifie pas qu'un tiers et/ou partenaire FAF peut exporter des produits FAF Le Rêve vers les pays de destination indiqués dans des licences d'exportation accordées à FAF uniquement.

Tout distributeur, revendeur ou autre partenaire FAF quelle que soit la dénomination qu'on lui donne est averti que s'il exporte des produits FAF Le Rêve à l'extérieur de l'Union Européenne, il doit déposer ses propres demandes auprès des autorités compétentes pour obtenir une licence d'exportation. Si un produit a déjà été exporté à l'extérieur de l'Union Européenne sans autorisation, FAF recommande que le distributeur, revendeur, partenaire ou autre concerné prenne, sans délai, contact avec l'autorité compétente afin de régulariser la situation.

FAF accepte de fournir les informations et l'assistance susceptible d'être raisonnablement requise concernant les garanties nécessaires à l'obtention de ces autorisations.

6. Loi applicable-attribution de compétence

TOUT LITIGE RELATIF A LA DÉFECTUOSITÉ DU (DES) PRODUIT(S) ET/OU A L'INTERPRÉTATION OU L'APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET LICENCE D'UTILISATION SERA OBLIGATOIREMENT SOUMIS A LA COMPÉTENCE DES JURIDICTIONS DU LIEU DU SIÈGE DE FAF, LE DROIT FRANÇAIS ETANT SEUL APPLICABLE.

- Réglementations



Directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) article L.541-10-2 et les articles R.543-172 à R.543-206 du Code de l'environnement pris notamment par le décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif aux DEEE et aux équipements électriques et électroniques usagés.

Tous les produits FAF Le Rêve soumis à la directive DEEE sont signalés par le pictogramme représentant une poubelle sur roues barrée d'une croix. Ce marquage stipule que le produit répond aux exigences imposées par la directive DEEE en termes de destruction et de réutilisation des DEEE.

RoHS

Directive RoHS Restriction of Hazardous Substances) Décret n° 2013-988 du 6 novembre 2013
Pour plus d'informations sur la conformité RoHS ou sur le programme de recyclage de la société FAF consultez le lien : www.faf.fr/environnement

Directive contrôle des matériaux n° 82/711/CEE du Conseil du 18 octobre 1982 consolidée établissant les règles de base nécessaires à la vérification de la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (amendements: directive n°93/8/CE et directive n°97/48/CE)

Directive contrôle des matériaux n° 85/572/CEE du Conseil du 19 décembre 1985 fixant la liste des simulants à utiliser pour vérifier la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Directive pellicule de cellulose 2007/42/CE DE LA COMMISSION du 29 juin 2007 relative aux matériaux et aux objets en pellicule de cellulose régénérée, destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Tous les produits FAF Le Rêve soumis à la directive de contrôle des matériaux sont signalés par le pictogramme représentant un triangle avec les initiales de la matière plastique utilisée.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de qualité par mail faf@faf.fr.



Directive machine 89/392 CE modifiée par la directive 98/37/CEE est la base législative du marquage CE.

La société FAF assume la responsabilité de la conception et de la fabrication d'un produit visé par la directive en vue de sa mise sur le marché de la CEE. La machine doit répondre à des exigences essentielles (de sécurité, environnement et santé) avant que le marquage CE y soit apposé. Le marquage "CE" n'est pas une marque de qualité mais une disposition légale, imposée au fabricant, lui permettant la mise sur le marché de son produit.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de qualité par mail faf@faf.fr.

En conformité avec les Normes Françaises :

- NFU 60010-1986 : règles d'hygiène,
- NF-EN-60204-1 : équipements électriques des machines.

- Certifications



2 - Introduction

Merci d'avoir choisi un produit de la gamme FAF Le Rêve. Destinés à améliorer et faciliter la qualité de travail dans le domaine avicole, la société FAF s'efforce d'offrir une gamme de produits complète comprenant du matériel d'élevage, de gavage, d'abattage, de plumage, de transport et de conditionnement, spécialement conçu pour l'aviculture, ainsi qu'une gamme de matériel fabriqué en injection plastique destinée à l'agriculture.

Afin d'utiliser au mieux votre produit de la gamme FAF Le Rêve, veuillez lire attentivement ce document et respecter les consignes.

- Intégrité du produit

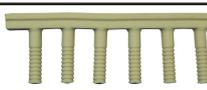
Chaque produit est livré dans un carton ou sur palette. Une étiquette (ou gravure au laser) affichant les informations du produit ainsi que le numéro de série. Vérifiez que ces informations correspondent à votre commande.

Important : si vous constatez que ces informations sont absentes ou détériorées, contactez votre revendeur au plus vite.

- Contenu de l'emballage

Conservez précieusement le/les cartons d'emballage, dans l'éventualité d'un transport. Ils ont été conçus pour assurer une protection optimale de votre produit de la gamme FAF Le Rêve.

Contenu :

<p>1 plumeuse gallinacés PLG livrée montée Réf 100273</p> 	
<p>1 Kit d'installation comprenant :</p> 	<p>1 Déflecteur protège plumes Réf 101973</p>  <p>3 barrettes de doigts gallinacés complète avec insert Réf 100279</p>  x3 <p>1 barrette de doigts gallinacés sans insert Réf 100279</p>  <p>1 sachet de visserie Réf 102184</p>   x3

- ce manuel d'utilisation.

Les documentations fournies sont les suivantes :

- conditions générales d'utilisation,
- règles de sécurité et précautions d'installation,
- guide d'installation.

Si un élément est manquant, contactez votre revendeur.

- Autres modèles

- PLGP (avec pédale de commande) - Réf 100294

- Accessoires / Articles complémentaires

Accessoires / Articles complémentaires (non fournis)

- 1 - barrette de doigts pour caille - Réf 100312
- 2 - pédale (commande à pied) - Réf 100277
- 3 - Assommoir VE Memory - Réf 105523
- 4 - Saignoir rotatif - Réf 100402
- 5 - Cuve de trempage 150 L automatique - Réf 103263
- 6 - Robot trempeur - Réf 100277



3 - Règles de sécurité

Avant toute installation, veuillez lire attentivement et respecter les consignes de sécurité suivantes.

- Ce document vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit de la gamme FAF Le Rêve.
- Conservez-le afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Lisez attentivement ce document, il comporte des informations importantes concernant l'utilisation, la sécurité et l'entretien de votre appareil FAF Le Rêve.

Important : vous devez impérativement utiliser l'adaptateur secteur fourni avec votre produit.

- Avant tout raccordement au secteur

- a)- Retirez toutes les protections et emballages.
- b)- Assurez-vous que votre produit de la gamme FAF Le Rêve, le cordon d'alimentation ou l'adaptateur secteur ne sont pas endommagés.
- c)- Assurez-vous que l'alimentation ou l'adaptateur secteur du produit de la gamme FAF Le Rêve soit compatible avec la tension électrique de votre réseau d'alimentation secteur.
- d)- Lorsqu'il est équipé d'une prise de terre, le cordon ou l'adaptateur secteur du produit doit être raccordé à une embase secteur équipée d'une terre de protection. Assurez-vous que le raccordement est fiable, et que le circuit de mise à la terre de protection de votre installation est conforme aux normes en vigueur.
- e)- Afin de pouvoir déconnecter le produit, assurez-vous que la connexion au secteur est toujours aisément accessible.

- Consignes importantes et règles de sécurité

Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Conservez votre produit FAF Le Rêve hors de portée des enfants. Votre produit FAF Le Rêve ne doit d'aucune manière être ouvert. Seule la société FAF, commercialisant la gamme FAF Le Rêve, et ses agents de maintenance agréés sont habilités à le faire. Toute ouverture du produit entraîne l'annulation de la garantie.

Important : N'ouvrez jamais votre produit FAF Le Rêve. L'ouverture du produit expose à des risques d'accidents matériels et/ou corporels.

Conformément aux obligations légales de sécurité, toute personne intervenant sur un produit de la gamme FAF Le Rêve est tenue de prendre connaissance et de respecter les consignes de sécurité ci-dessous :

- N'utilisez pas ce produit de la gamme FAF à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.
- Respectez les consignes de sécurité lors de l'utilisation.
- Avant chaque utilisation, vérifiez que ni le produit FAF Le Rêve, ni ses accessoires, ni son câble d'alimentation n'est endommagé.
- Le câble d'alimentation ne doit être ni écrasé, ni placé sur des bords saillants ou sur des surfaces chaudes.
- Si le câble d'alimentation de votre produit FAF Le Rêve est endommagé, vous devez contacter votre revendeur et le faire remplacer par un agent de maintenance agréé, afin d'éviter tout risque pour votre sécurité.
- Coupez l'alimentation et débranchez l'adaptateur secteur de votre produit FAF Le Rêve :
 - après chaque utilisation,
 - en cas de problème lors du fonctionnement,
 - avant tout nettoyage de l'appareil.
- Ne débranchez jamais votre produit FAF Le Rêve avec des mains mouillées ou en tirant sur le câble.
- Ce produit FAF Le Rêve est conçu pour un usage professionnel ou similaire uniquement.
- Ce produit FAF Le Rêve ne convient pas pour un usage industriel.
- Ce produit FAF Le Rêve est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.
- Veillez à ce que ce produit FAF Le Rêve soit placé de façon stable lors de l'utilisation et que le câble d'alimentation ne constitue pas un obstacle sur lequel on pourrait trébucher.
- N'utilisez jamais ce produit FAF Le Rêve s'il présente un dysfonctionnement, s'il a été plongé dans l'eau, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière.
- Veillez à utiliser ce(s) produit(s) FAF Le Rêve uniquement comme indiqué dans ce document. Une mauvaise utilisation peut endommager le(s) produit(s) ou son environnement. La société FAF ne peut être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation due au non-respect de ce document.
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par la société FAF, ou ses agents de maintenance agréés.
- L'alimentation électrique doit toujours être facilement accessible, pour que le(s) produit(s) Faf Le Rêve puisse être rapidement mis hors tension en cas d'urgence.
 - Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Votre produit FAF Le Rêve ne doit d'aucune manière être ouvert. Seule la société FAF, commercialisant la gamme FAF Le Rêve, et ses agents de maintenance agréés sont habilités à le faire. Toute ouverture du produit entraîne l'annulation de la garantie.
- Manipulez votre produit FAF avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- Maintenez votre produit FAF à l'écart de températures extrêmes et de l'humidité.
- Il s'agit d'un appareil professionnel et non d'un jouet. Ne laissez jamais d'enfant sans surveillance avec votre produit FAF Le Rêve.
- Ne pas utiliser votre produit FAF Le Rêve si le connecteur, câble d'alimentation ou toute autre partie du produit est endommagé.
- Assurez-vous que le cordon d'alimentation n'entre pas en contact avec des surfaces chaudes.
- Ne touchez pas le cordon d'alimentation ni votre produit FAF Le Rêve si vous avez les mains mouillées. Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve l'utilisation de gants spécialisés est recommandés voir obligatoire pour votre sécurité. Vous référez au chapitre «utilisation» de votre produit FAF Le Rêve.
- Branchez l'appareil uniquement dans une prise 230 V / 50 Hz. D'autres tensions peuvent endommager l'appareil. Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve, le produit doit être branché en 380V. Vous référez au chapitre «installation» de votre produit.
- Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve, la fonction «cuisson» ou «chauffe de l'eau» est conçue pour faire chauffer l'eau à une température maximale de 70 °C. Il est nécessaire de prendre les précautions adéquates et de respecter les consignes de sécurité pour éviter tout risque de brûlure.
- Laissez refroidir complètement votre produit FAF Le Rêve avant de le nettoyer et de la ranger.
- Coupez l'alimentation électrique quant votre produit FAF Le Rêve n'est pas en fonctionnement.
- Ne pas exposer votre produit FAF Le Rêve à l'humidité ni à la chaleur extrême.
- Ne pas plonger votre produit FAF Le Rêve dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Votre produit FAF Le Rêve n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de votre produit FAF Le Rêve.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander une certification de conformité par mail faf@faf.fr.

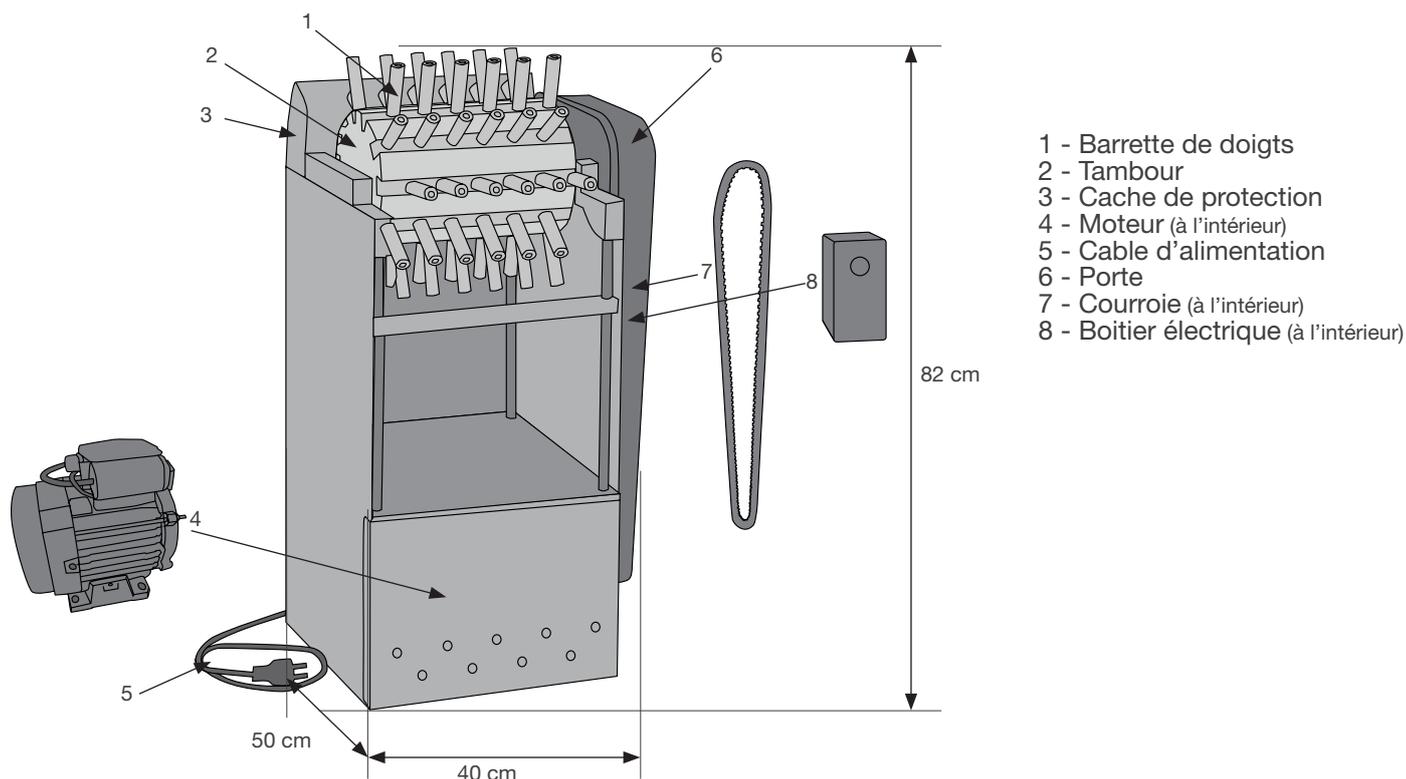
4 - Présentation

- Plumeuse Gallinacés FAF Le Rêve



Vous venez d'acquérir votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve. Cette plumeuse est conçue pour plumer les gallinacés (poulets, pintades, dindes,...) avec un trempage à basse température (entre 49° et 55°). Cela permet de plumer parfaitement la volaille sans endommager la peau. La plumeuse est équipée de 10 rangées de 6 doigts. Les doigts peuvent être chargés individuellement et plusieurs catégories de doigts sont adaptables sur la plumeuse. Il est alors possible de varier le nombre et/ou la dureté des doigts suivant la volaille à plumer (caille, pigeon, dindon,...). Le châssis en inox et plastique est conçu de façon à offrir une grande robustesse à la machine. La pignonerie en matière plastique auto-lubrifiante nécessite un minimum d'entretien. Nettoyage facile au jet d'eau.

- Description



5 - Précautions d'installation

- Conditions d'utilisation

Votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve doit être installée sur un sol de niveau dans un endroit aéré et hors gel.

- Raccordement au secteur

Vérifier que la tension du secteur corresponde bien aux caractéristiques de votre appareil. La plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve doit être reliée au réseau d'alimentation au moyen d'une prise de courant 220 V 1 prise 10/16 A + T monophasé obligatoirement reliée à la terre. Cette prise doit être protégée par un disjoncteur différentiel.

6 - Installation

- Installation

L'installation de votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve est très simple. Elle a été assemblée dans nos ateliers. Il vous reste juste 2 étapes :

- 1 - mise en place du cache de protection
- 2 - mise en place des barrettes de doigts.

Pour réaliser ce montage, vous aurez besoin de :

- un tournevis plat n°4 (non-fourni)
- une clé mixte n°10 (non-fournie)

1 - Tout d'abord, il vous faut mettre le cache de protection, pour cela vous aurez besoin du déflecteur, des vis poeliers et écrous papillon fournis et un tournevis n°4 (non fourni).



Dans un premier temps, positionner le déflecteur en faisant bien correspondre les trous aux encoches.



Ensuite, passer les 3 vis poelieres dans leurs trous. Fixer le déflecteur en maintenant la tête de la vis poelie avec un tournevis plat, puis en bloquant avec les écrous par en dessous.



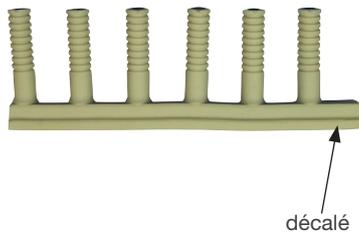
2 - Ensuite, il vous faut les 3 barrettes avec insert.



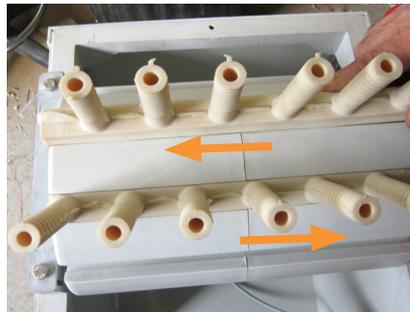
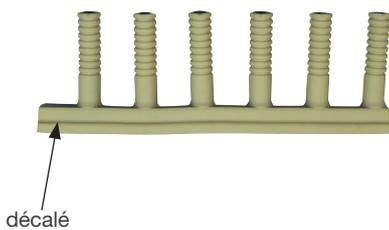
3 - Tout d'abord, lubrifier le tambour à l'aide d'un lubrifiant.
Si vous n'avez pas de lubrifiant, A l'aide d'un chiffon imbibé d'eau savonneuse, mouillez les rainures du tambour et les bases des barrettes de doigts afin de faciliter le glissement.



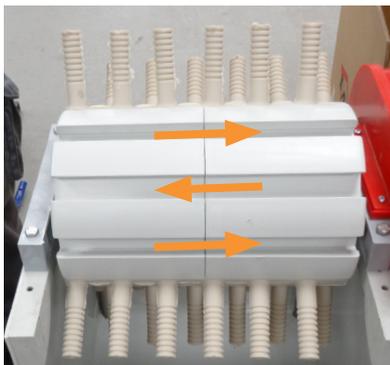
Ensuite insérer les barrettes dans les rainures du tambour, en engageant la première barrette du côté du décalé.



Pour la seconde barrette, inverser le sens d'insertion dans la rainure, le décalé en dernier. Et ainsi de suite en alternant les autres barrettes.



Comme vous avez les premières barrettes de préinstallées, vous aurez à mettre la première barrette décalé à droite, puis la deuxième décalé à gauche et enfin la troisième décalé à droite.



Votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF LE Rêve est prête à être utilisée.

7 - Utilisation

- Pré-requis

Si vous n'avez jamais utilisé ce type de produit FAF Le Rêve auparavant, nous vous recommandons de suivre scrupuleusement la procédure et de vous exercer au préalable de la mise en service.

Vérifiez ainsi à respecter les tâches suivantes :

- Vous devez saigner votre volaille quelques minutes seulement avant de la tremper.

- Pensez à tremper l'animal dans de l'eau entre 49°C et 55°C et ce, pendant au moins 1 minute tout en faisant des mouvements de va et viens afin que l'eau pénètre bien sous les plumes (si la plume ne s'arrache pas facilement à la main, laissez tremper quelques secondes de plus).

 La température est très importante pour le plumage du poulet. Une température trop élevée marquera la peau de votre volaille. C'est pourquoi, nous vous conseillons d'utiliser un bac de trempage autorégulé de la gamme FAF Le Rêve.

- Positionnez la plumeuse en face d'un mur, la partie ouverte vers le mur car la plumeuse projète les plumes.

1- Nous vous conseillons d'utiliser l'électronarcose (Assommoir VE Memory) de notre gamme FAF Le Rêve pour étourdir vos volailles. Vous pouvez également utiliser le saignoir rotatif de cette même gamme pour saigner vos volailles.

2- Nous vous conseillons de tremper vos volailles à l'aide d'une cuve de trempage et un robot trempeur de la gamme FAF Le Rêve

Voir tous les accessoires page 7.

- Mise en service

Branchez votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve sur une prise secteur en 220 V (1 prise 10/16 A + T monophasé).

- Utilisation

Votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve est très simple d'utilisation.

1- Une fois sous tension, le tambour démarre et commence à prendre de la vitesse.
(Pour les modèles avec pédale, appuyer avec le pied sur la pédale de commande pour mettre la plumeuse sous tension).

2 - Prenez la volaille par les pattes préalablement saignée et trempée.

3 - Mettez un pied dans la cavité prévue à cet effet dans l'habillage de la plumeuse.

4 - Appuyez votre genou contre la machine (pour bien vous caler).

5 - Présentez le dos de l'animal sur les doigts de la plumeuse tout en le tenant par les pattes (vous devez plaquer fermement la volaille contre les doigts pour plumer correctement).

6 - Faites tourner assez rapidement la volaille d'un demi-tour dans un sens, puis dans l'autre (les doigts enlèvent les plumes qui partent vers le mur).

7 - Au bout d'environ 30 secondes (un peu plus pour les débutants) votre volaille est plumée.

8 - Entretien et maintenance :

Un entretien régulier garanti une durabilité de votre plumeuse Gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve, pour cela plusieurs tâches indispensables sont à réaliser.

- Nettoyage de la plumeuse Gallinacés PLG :

Débranchez votre plumeuse du secteur.

A l'aide d'une balayette, otez le plus gros des plumes, puis à l'aide d'un jet d'eau, rincez le tambour et les doigts, puis l'intérieur de la plumeuse.

 Attention à ne pas arroser le moteur de votre plumeuse. Si le moteur a été mouillé, bien qu'il soit étanche, il est conseillé d'attendre qu'il soit bien sec avant d'utiliser à nouveau la plumeuse.

- Hivernage de la plumeuse

En cas d'hivernage de votre plumeuse Gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve, pensez à toujours effectuer un nettoyage soigneux avant d'entreposer votre plumeuse dans un endroit sec et hors gel.

Ne pas poser de poids sur les doigts.

Ne pas entreposer la plumeuse au soleil, ni au gel, ces éléments dégradent les doigts de votre plumeuse.

- Dépannage

Problème	Cause possible	Solution
Doigts endommagés	Usure	Remplacement des doigts
Vitesse	Courroie dérégulée	Réaxer la courroie
Ne tourne pas	Courroie défectueuse	Remplacer la courroie
Ne s'allume pas	Contact de la sécurité	Vérifier que la porte soit bien fermée

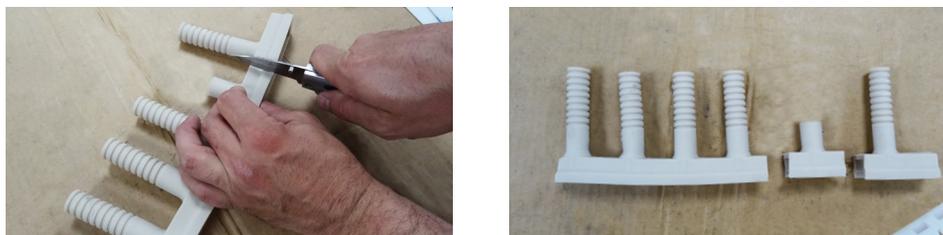
- Remplacement des doigts

Si un doigt est coupé/défectueux sur la barrette, vous pouvez remplacer seulement ce doigt.

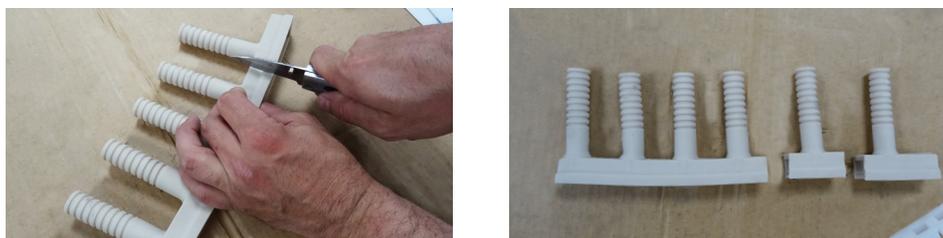
1 - Oter la barrette au doigt défectueux du tambour puis enlever l'insert de la barrette



2 - A l'aide d'un couteau couper le doigt défectueux



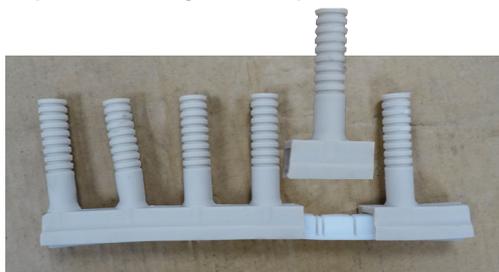
3 - Prendre la barrette de doigt livrée en plus, puis à l'aide d'un couteau couper le doigt à remplacer.



4 - Remplacer le morceau de gauche et de droite sur l'insert



5 - Puis placer le doigt de remplacement sur l'insert.

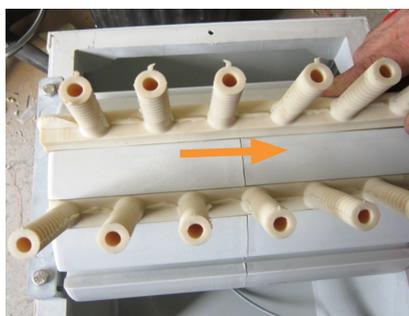


6 - Finir en remettant la barrette sur le tambour.



En cas de plusieurs doigts usés, endommagés ou défectueux, changer toute la barrette.

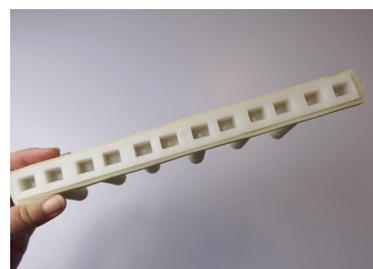
1 - Retirer la barrette de doigt défectueuse



2 - Ensuite, il vous faut assembler l'insert et les doigts afin de former la barrette. Pour cela, vous aurez besoin de 1 insert et 1 barrette de doigts.



3 - Emboîter l'insert dans la barrette de doigts en commençant par un côté. Puis en exerçant une légère pression et emboîter au fur et à mesure l'insert.



4 - Une fois la barrette assemblée, insérer la dans le tambour (2) de la plumeuse en veillant bien à la mettre dans le bon sens (voir étape installation page 11).

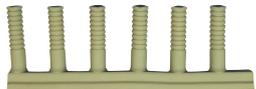
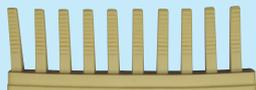
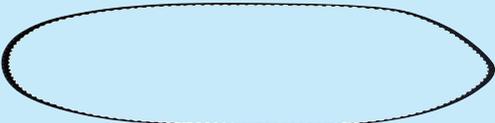
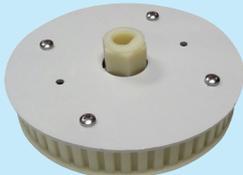
- Assistance

Retrouvez votre service Assistance :

en ligne : www.faf.fr/assistance, par mail faf@faf.fr ou par téléphone au 05 65 99 62 40.

8 - Annexe :

- Pièces détachées

Référence	Pièces détachées	Photos
100279	Doigts Gallinacés	
100312	Doigts Caille	
100282	Insert barrette de doigts	
100358	Courroie	
106549	Kit de 2 roulements avec clinquants	
100624	Grande poulie avec flasque	
106547	Kit poulie moteur (poulie en 2 parties + 1 rondelle + 1 vis)	
100367	Pédale de commande	

Retrouvez le guide complet et commander les pièces détachées pour votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve, en consultant notre site : www.faf.fr

- Documentation

Retrouvez toute la documentation de votre plumeuse gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve, en ligne : www.faf.fr

- Caractéristiques techniques

Référence	100273
Désignation	Plumeuse Gallinacés (Spéciale poulets et dindes) PLG
Matière	ABS Choc Acier galvanisé & Inox Visserie : Inox
Doigts	Plastique garanti alimentaire
Tension d'alimentation	220 V (1 prise 10/16 A + T monophasé)
Vitesse de rotation du tambour	300 tr/min
Acoustique	Moins de 70 dB
Visserie	Inox
Dimensions	H 82 cm x L 40 cm x P 50 cm
Poids	35 kg
Colisage	Carton 49 x 50 x 87 cm - 35 kg

- Garantie

Votre plumeuse Gallinacés PLG de la gamme FAF Le Rêve, est garantie 1 an contre tout vice de construction à compter de la date d'achat (la facture faisant foi) et dans une utilisation normale de l'appareil, hors défaut cosmétique.

+ d'infos sur www.faf.fr

